

## COMMUNIQUE

### **AGREMENT DE CONSTITUTION D'OPCVM**

Le Conseil du Marché Financier a décidé, en date du 21 mars 2016, d'agréer le fonds suivant :

#### **VALITECH I**

Fonds Commun de Placement à Risque  
régis par le Code des Organismes de Placement Collectif  
promulgué par la Loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001.

**Siège Social** : A71, Bloc A, résidence INES Boulevard de la Terre, Centre urbain nord Tunis  
1003

La société VALICAP SA et Arab Tunisian Bank ont obtenu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 21 mars 2016, pour la création d'un Fonds Commun de Placement à Risque, dénommé « VALITECH I » d'un montant de 10 000 000 dinars divisé en 1000 parts de 10 000 dinars chacune.